



Aanalyse de profession pour le métier d'ouvrier avicole

CNP 8431 : Ouvriers/ouvrières agricoles

RAPPORT FINAL

23 mai 2014

NOTE

Dans le but d'alléger le texte, le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes, sans discrimination et lorsque le contexte s'y prête.

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à la condition d'en mentionner la source.

ISBN : 978-2-922731-95-8 (Imprimé)

ISBN : 978-2-922731-96-5 (PDF)

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Dépôt légal : 2014

Cette analyse de profession a été réalisée par AGRICarières, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole, grâce au soutien technique et financier de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)



ÉQUIPE DE PRODUCTION

Responsable du projet	Hélène Varvaressos, agr. Directrice générale AGRICarières, Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole
Coordination du projet	Olivier Dupras Conseiller en formation AGRICarières, Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole
Recherche et rédaction	Pierre-Paul Racicot Consultant, Formation Pro FP Aline Grenier, agr. Consultante
Collaboration	Sylvie Chassé Conseillère Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)

REMERCIEMENTS

L'équipe de production de cette analyse tient à remercier de façon particulière les éleveurs avicoles des diverses régions du Québec qui ont bien voulu se déplacer et investir généreusement de leur temps pour collaborer à l'élaboration et à la validation de cette analyse de la profession d'ouvrier en production avicole.

Nous exprimons également notre gratitude envers les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette analyse de métier, que ce soit à titre d'expert ou d'intervenant dans le secteur agricole.

LISTE DES REPRÉSENTANTS DU MILIEU AYANT PARTICIPÉ AUX TRAVAUX D'ÉLABORATION DE L'ANALYSE DE PROFESSION

Liste des membres du sous-comité « formation et apprentissage en milieu de travail »

Pierre Lemieux, président d'AGRIcarrières

André Mousseau, vice-président d'AGRIcarrières

Richard Maheu, président de la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides et administrateur d'AGRIcarrières

Denis Roy, trésorier et directeur des finances et technologies à la Confédération de l'Union des producteurs agricoles et administrateur d'AGRIcarrières

Hélène Varvaressos, agr., directrice générale d'AGRIcarrières

Geneviève Lemonde, CRHA, directrice générale d'AGRIcarrières

Sylvie Chassé, conseillère en développement des compétences et en intervention sectorielle de la Commission des partenaires du marché du travail

Olivier Dupras, conseiller en formation d'AGRIcarrières

Liste des experts de métier participant à l'atelier d'analyse de profession

Production de poulets et de dindons¹

Samuel Arsenault, ouvrier, Fraisière Sylvie et Gilles Arsenault, Acton Vale

Pascal Ménard, ouvrier, F. Ménard inc., Ange-Gardien

Sébastien Charest, superviseur, F. Ménard inc.

Christian Taillon, ouvrier, Nutrinor, Saint-Prime

Sylvain Vigeant, ouvrier, Comptoir agricole de Saint-Hyacinthe, Saint-Dominique

¹Certaines de ces entreprises produisent plusieurs produits différents. Elles ont été classées selon leur production principale.

Production d'œufs de consommation

Katya Pouliot, superviseure, Meunerie Alfred Couture ltée, Saint-Anselme
Élisabeth De Raîche, ouvrière, Le Meunier du 8 inc., Saint-Germain-de-Grantham
Sylvain Ricard, ouvrier, Bio-œufs, Saint-Alexis-de-Montcalm

Production d'œufs d'incubation

Caroline Brasseur, ouvrière, Boire & Frères inc., Wickham
François Vincent, ouvrier, Ferme Martineau, Saint-Félix-de-Valois
Alexandre Boutet, ouvrier, Coop fédérée Saint-Jude, Saint-Hyacinthe
Roger Pomerleau, ouvrier, Couvoir Scott, Saint-Apollinaire

Production de canards

Guillaume Dupasquier, superviseur, Ferme B. Fontaine², Stanbridge Station

Autres experts de métier consultés

Gilbert Bernier, superviseur, Ferme Kégo Cailles, Cap-Saint-Ignace

Liste des entreprises visitées

Fermes avicoles Paquet inc., Québec, Brian Paquet, visitées le 19 novembre 2013
Bio-œufs, Saint-Alexis-de-Montcalm, Louis Ricard, visitée le 12 novembre 2013
Prince-Œuf, Princeville, Donald Desharnais, visitée le 6 novembre 2013
Canards du Lac Brome, Knowlton, Dominic Bolduc et Amélie Jean, visitée le 28 octobre 2013

Révision technique

Nathalie Robin, agr., agente de formation, Éleveurs de volailles du Québec
Angèle Hudon-Tanguay, Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec
Martine Laporte, Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec

Observateurs

Sylvie Chassé, conseillère en développement des compétences et en intervention sectorielle
Commission des partenaires du marché du travail

² La Ferme B. Fontaine produit également du poulet de chair

Daniel Lemieux, inspecteur
Commission de la santé et de la sécurité du travail

Martine Laporte, vice-présidente
Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec

Philippe Olivier, agent aux communications
Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec

Carl Grenier, responsable des secteurs alimentation et tourisme ainsi qu'agriculture et pêches
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Nathalie Robin, agr., agente de formation
Éleveurs de volailles du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Liste des experts de métier participant à l'atelier d'analyse de profession.....	4
Liste des entreprises visitées	5
1.....	7
2. Caractéristiques significatives de la profession	12
1.1 Définition de la profession	12
1.2 Appellations d'emploi	12
1.3 Normes et réglementation.....	12
1.4 Conditions d'entrée en emploi.....	14
1.5 Conditions de travail.....	14
1.6 Niveaux d'exercice.....	15
1.7 Perspectives d'emploi ou de carrières	15
1.8 Syndicalisation	15
1.9 Organisation du travail et responsabilités	15
1.10 Perspectives de changements dans la profession	16
3. Analyse des tâches	18
3.1 Tableau des tâches et des opérations	18
4. Données quantitatives sur les tâches.....	42
5. Connaissances, habiletés et comportements socioaffectifs nécessaires.....	46
6. ANNEXES	50

GLOSSAIRE

Analyse de profession

L'analyse d'une profession a pour objet de dresser le portrait le plus complet possible du plein exercice d'une profession. Elle consiste principalement en une description des caractéristiques de la profession, des tâches et des opérations accompagnées de leurs conditions et exigences de réalisation, de même qu'en une identification des fonctions, des connaissances, des habiletés et des comportements socioaffectifs requis.

Deux formules peuvent être utilisées : la nouvelle analyse, qui vise la création de la source d'information initiale, et l'actualisation d'une analyse, qui est la révision de cette information.

Comportements socioaffectifs

Les comportements socioaffectifs sont une manière d'agir, de réagir et d'entrer en relation avec les autres. Ils traduisent des attitudes et sont liés à des valeurs personnelles ou professionnelles.

Conditions de réalisation de la tâche

Les conditions de réalisation sont les modalités et les circonstances qui ont un impact déterminant sur la réalisation de la tâche et illustrent notamment l'environnement de travail, les risques liés à la santé et la sécurité du travail, l'équipement, le matériel et les ouvrages de référence utilisés au regard de l'accomplissement de la tâche.

Connaissances

Les connaissances sont des notions et des concepts relatifs aux sciences, aux arts, ainsi qu'aux législations, technologies et techniques nécessaires dans l'exercice d'une profession.

Exigences de réalisation de la tâche

Les exigences de réalisation sont les exigences établies pour qu'une tâche soit réalisée de façon satisfaisante.

Fonction

Une fonction est un ensemble de tâches liées entre elles qui est définie par les résultats du travail.

Habiletés cognitives

Les habiletés cognitives ont trait aux stratégies intellectuelles utilisées dans l'exercice d'une profession.

Habiletés motrices et kinesthésiques

Les habiletés motrices et kinesthésiques se rapportent à l'exécution et au contrôle des gestes et des mouvements.

Habiletés perceptives

Les habiletés perceptives sont des capacités sensorielles grâce auxquelles une personne saisit consciemment par les sens ce qui se passe dans son environnement.

Niveaux d'exercice de la profession

Les niveaux d'exercice de la profession correspondent à des degrés de complexité dans l'exercice de cette profession.

Opérations

Les opérations sont les actions qui décrivent les étapes de réalisation d'une tâche et permettent d'établir le « comment » de l'atteinte du résultat. Elles sont rattachées à la tâche et liées entre elles.

Plein exercice de la profession

Le plein exercice de la profession correspond au niveau auquel les tâches de la profession sont exercées de façon autonome et avec la maîtrise nécessaire par la plupart des personnes.

Profession

La profession correspond à tout type de travail déterminé, manuel ou non, effectué pour le compte d'un employeur ou pour son propre compte, et dont on peut tirer ses moyens d'existence.

Dans ce document, le mot « profession » possède un caractère générique et couvre l'ensemble des acceptions habituellement utilisées : métier, profession et occupation.

Résultats du travail

Les résultats du travail sont un produit, un service ou une décision.

Sous-opérations

Les sous-opérations sont les actions qui précisent les opérations et permettent d'illustrer des détails du travail, souvent des méthodes et des techniques.

Tâches

Les tâches sont les actions qui correspondent aux principales activités de l'exercice de la profession analysée. Une tâche est structurée, autonome et observable. Elle a un début déterminé et une fin précise. Dans l'exercice d'une profession, qu'il s'agisse d'un produit, d'un service ou d'une décision, le résultat d'une tâche doit présenter une utilité particulière et significative.

INTRODUCTION

OBJECTIFS DE L'ANALYSE

Selon le *Cadre de référence et instrumentation pour l'analyse d'une profession*³, l'analyse de profession a pour objectifs de :

- Tracer le portrait le plus complet possible de l'exercice d'une profession, au niveau du plein exercice, c'est-à-dire au niveau auquel les tâches de la profession sont exercées de façon autonome et avec la maîtrise nécessaire par la plupart des personnes.
- Fournir une description représentative de l'exercice de cette profession au Québec, de façon à mettre en œuvre les orientations gouvernementales en matière de qualification professionnelle.
- Fournir l'information qualitative nécessaire à la formulation ultérieure des compétences selon les exigences de qualification professionnelle et le niveau de compétence communément attendu sur le marché du travail.

La présente analyse poursuit ces objectifs à l'égard du métier d'ouvrier en production avicole tel qu'exercé au Québec, et a pour objectifs particuliers d'en identifier les tâches, les opérations et les sous-opérations, ainsi que d'établir les contextes généraux et particuliers de son exercice de même que les facteurs d'importance et de fréquence des tâches.

CRITÈRES D'ÉCHANTILLONNAGE DES SPÉCIALISTES DE LA PROFESSION

Les critères d'échantillonnage utilisés pour sélectionner les experts de la profession qui ont participé à l'atelier d'analyse de profession étaient les suivants :

- Représentation régionale : ils proviennent de régions où l'on retrouve le plus d'entreprises avicoles, soit la Montérégie, Lanaudière, le Centre-du-Québec, ainsi que deux ou trois autres régions du Québec.
- Expertises variées sur les produits avicoles : parmi eux, on retrouve des personnes qui produisent des poulets, des dindons, des oies et des canards, que ce soit pour les œufs ou pour la chair, des produits réguliers ou biologiques, de tailles diverses (poulets à griller, gros poulets et poulets de grain).
- Taille des entreprises : entreprises de tailles variées comportant des représentants de la main-d'œuvre embauchée et de la main-d'œuvre familiale.
- Qualités professionnelles et personnelles des experts :
 - Ils exécutent actuellement des tâches d'ouvrier dans le domaine;
 - Ils sont parmi les meilleurs de leur entreprise dans leurs tâches;
 - Ils ont de la facilité à s'exprimer en groupe ainsi qu'à expliquer et faire comprendre un point de vue;

³Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Commission des partenaires du marché du travail, *Cadre de référence et instrumentation pour l'analyse d'une profession*, mai 2007.

- Ils ont une vision large et à long terme de la production;
- On retrouve parmi eux quelques superviseurs (trois ou quatre).

LIMITES DE L'ANALYSE

La présente analyse se limite aux travailleurs des entreprises avicoles qui s'occupent de l'élevage de volailles, à l'intérieur en parquet ou dans des cages, pour leur chair ou pour leurs œufs de reproduction ou de consommation.

Elle couvre les ouvriers qui s'occupent directement des oiseaux et des équipements de production pendant toutes les phases d'élevage de ces volailles.

Elle ne couvre pas les tâches spécifiques liées au gavage et à la supervision, ni les tâches des éleveurs, des techniciens et des conseillers techniques de ce secteur.

Elle ne couvre pas non plus les attrapeurs de volailles des entreprises spécialisées en attrapage de volailles, ni les ouvriers des couvoirs.

1. Caractéristiques significatives de la profession

1.1 Définition de la profession

Les ouvrières ou les ouvriers en production avicole sont des travailleurs qui, dans les entreprises avicoles, s'occupent des tâches courantes, quotidiennes ou périodiques consistant à surveiller et à assurer manuellement ou mécaniquement l'alimentation des oiseaux en eau et en nourriture, du maintien de conditions générales de confort, du nettoyage des lieux et des équipements, de la réception des oiseaux en début de cycle de production et de la préparation de leur transfert à la fin des cycles. Quand ils travaillent dans une entreprise de production d'œufs, ils ont à ramasser, trier et emballer des œufs.

1.2 Appellations d'emploi

La Classification nationale des professions (CNP) catégorise les ouvriers avicoles sous la profession Ouvriers/ouvrières agricoles (CNP 8431), qui regroupe l'ensemble des ouvriers agricoles.

Pour le secteur avicole en particulier, on retrouve dans la CNP des appellations comme :

- manœuvre en aviculture;
- mireur/mireuse d'œufs;
- nettoyeur/nettoyeuse de cour à volaille;
- ouvrier/ouvrière à la machine de traitement des œufs;
- ouvrier/ouvrière à la machine de triage des œufs;
- ouvrier/ouvrière de ferme d'élevage de volaille;
- préposé/préposée au classement des œufs;
- préposé/préposée au poste de classement des œufs;
- préposé/préposée au ramassage des œufs.

Les personnes qui ont participé à l'atelier d'analyse de profession ont par ailleurs signalé l'utilisation des appellations suivantes dans leurs entreprises :

- ouvrier/ouvrière;
- journalier avicole.

1.3 Normes et réglementation

Les législations et la réglementation présentes dans l'emploi d'ouvrier avicole concernent la production avicole comme telle et visent les entreprises et leurs propriétaires. Elles portent sur la santé et la sécurité des travailleurs, le bien-être animal, la salubrité des aliments, la traçabilité et la biosécurité. Les ouvriers doivent s'y conformer selon les consignes de l'entreprise. Elles varient selon les productions. C'est la responsabilité de l'entreprise de former adéquatement ses employés pour qu'ils respectent les normes de l'industrie.

Les normes en vigueur sont : le Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF), le Programme de salubrité des aliments à la ferme (PSAF), le Programme de soins aux animaux (PSA), le Programme de soins des troupeaux (PST), le Programme canadien de qualité des œufs d'incubation (PCQOI), le Contrôle optimal de la salubrité dans la production d'œufs de consommation (COSPOC).

Le PASAF⁴ des éleveurs de poulets et le PSAF⁵ des éleveurs de dindons sont des programmes nationaux composés d'exigences de salubrité et de biosécurité sur les fermes. Puisqu'il s'agit de programmes basés sur le HACCP⁶, les éleveurs remplissent des formulaires qui résument les étapes de production à chaque élevage.

Le PSA des éleveurs de poulets et le PST⁷ des éleveurs de dindons sont des programmes nationaux qui résument les exigences en matière de bien-être animal qui doivent être appliquées à la ferme. Les éleveurs remplissent des formulaires à chaque élevage.

Le Programme canadien de qualité des œufs d'incubation⁸ (PCQOI) est basé sur les normes HACCP et propose aux producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair de bonnes pratiques de production concernant la salubrité à la ferme (biosécurité, santé de la volaille, manutention et entreposage des œufs, etc.) afin d'obtenir et de maintenir leur certification.

Le programme de contrôle optimal de la salubrité dans la production d'œufs de consommation (COSPOC)⁹ de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec est un programme provincial qui met l'accent sur la salubrité à la ferme. Les producteurs doivent respecter les exigences présentes dans le cahier des charges et accepter d'obtenir une certification du Bureau de normalisation du Québec tous les quatre ans.

Il n'existe pas de législation ni de réglementation concernant l'exercice proprement dit du métier d'ouvrière ou d'ouvrier en production avicole.

⁴Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF),
<http://volaillesduquebec.qc.ca/fr/elevage/salubrite-a-la-ferme>

⁵Programme de salubrité des aliments à la ferme (PSAF),
<http://volaillesduquebec.qc.ca/fr/elevage/salubrite-a-la-ferme>

⁶Hazard Analysis and Critical Control Points (analyse des risques aux points critiques)

⁷Programme de soins aux animaux (PSA) des éleveurs de poulets et le Programme de soins des troupeaux (PST),
<http://volaillesduquebec.qc.ca/fr/elevage/soins-aux-animaux>

⁸Programme canadien de qualité des œufs d'incubation (PCQOI),
http://www.chep-poic.ca/cheq_f.html

⁹Contrôle optimal de la salubrité dans la production d'œufs de consommation (COSPOC),
http://www.rmaa.q.gouv.qc.ca/fileadmin/DocuCentre/EvalPerio/2010/evaluation_periodique_oeufs_conso_mation_2010.pdf

1.4 Conditions d'entrée en emploi

La détention d'un diplôme professionnel n'est pas un critère d'embauche pour les ouvriers avicoles. Cependant, il est intéressant de constater que quatre des onze experts qui ont rempli le questionnaire signalent que leurs entreprises souhaitent ou exigent un diplôme d'études secondaires (DES) comme condition d'embauche.

Dans l'affichage de postes d'ouvriers, les qualités suivantes ont été signalées par les experts, par ordre d'importance :

Qualités	Occurrences (11 répondants)
Fiabilité	5
Autonomie	4
Polyvalence	4
Amour des animaux	4
Disponibilité	3
Capacité d'observation	2
Minutie	2

Trois entreprises n'ont pas signalé avoir de période de probation. Pour les huit autres, la période de probation est de trois mois.

1.5 Conditions de travail

Les employeurs d'ouvriers en production avicole offrent du travail à temps plein, autour de 40 heures par semaine et 52 semaines par année, dans toutes les entreprises consultées.

La semaine régulière de travail dure cinq jours et s'étale du lundi au vendredi. Cependant, pour la plupart des entreprises, on demande aux ouvriers de travailler quelques heures (de trois à quatre heures) la fin de semaine, une semaine sur deux pour faire la tournée des bâtiments ou le ramassage des œufs.

La plupart des entreprises débutent la journée régulière de travail des ouvriers à sept heures et la terminent à 16 heures, une durée moyenne donc de huit heures par jour. Selon l'entreprise, la journée peut commencer entre six heures et huit heures et se terminer entre 15 heures et 18 heures.

Pour quatre entreprises sur onze, on demande aux ouvriers de participer aux travaux des champs en été. Ce travail s'ajoute à leur semaine régulière de travail, mais ne fait pas partie de leur profil d'ouvrier avicole.

La question de la rémunération ayant été abordée dans l'étude de pertinence¹⁰, nous ajouterons simplement ici qu'en plus des salaires horaires, quatre entreprises sur onze offrent aux ouvriers des bonus basés sur l'atteinte et le dépassement d'objectifs de production.

1.6 Niveaux d'exercice

Il n'existe aucune dénomination commune de niveaux d'exercice pour le métier d'ouvrier avicole entre les entreprises. Cependant, celles-ci utilisent des titres qui signalent la présence de tels niveaux comme aide général, journalier, employé de ferme, ouvrier, premier homme ou deuxième homme.

1.7 Perspectives d'emploi ou de carrières

Les ouvrières ou ouvriers qui ont des compétences en gestion de systèmes et de personnel peuvent avoir la possibilité de devenir chefs d'équipe ou contremaîtres, superviseurs, gérants adjoints ou gérants de ferme et responsables de troupeau.

1.8 Syndicalisation

Le taux de syndicalisation semble relativement peu élevé chez les ouvriers en production avicole. En effet, l'étude sur la pertinence de développer une norme professionnelle pour le métier d'ouvrière ou d'ouvrier en production avicole signale que « la quasi-totalité des ouvrières ou ouvriers en production avicole ne sont pas syndiqués ». L'étude a néanmoins retracé trois syndicats dans le secteur avicole. Cependant, comme ces trois syndicats sont liés à des couvoirs, l'étude conclut qu'« il n'est pas certain que ces syndicats représentent des ouvrières et ouvriers en production avicole »¹¹. Notons tout de même que deux des entreprises qui ont participé à l'analyse de profession ont des employés de ferme syndiqués.

1.9 Organisation du travail et responsabilités

Les ouvriers travaillent sous la supervision de l'éleveur ou de chefs d'équipes ou de superviseurs.

Pour bien saisir la nature du travail de ces ouvriers, il faut savoir que la production avicole se fait généralement en mode tout plein/tout vide. Ce mode de production est rythmé par trois grandes phases qui affectent le niveau de responsabilité des ouvriers.

La première phase consiste à préparer et à remplir la totalité d'un bâtiment, d'un parquet ou d'une section de bâtiment, avec un groupe d'oiseaux ayant les mêmes caractéristiques selon les objectifs de l'élevage, soit environ 2 000 à 40 000 oiseaux selon la capacité et le type d'élevage. Cette phase demande beaucoup de main-d'œuvre puisque plusieurs activités doivent être faites dans un temps relativement court avec un grand nombre d'oiseaux. L'ouvrier fait alors partie

¹⁰AGRIcarrières, *Étude sur la pertinence de développer une norme professionnelle pour le métier d'ouvrière ou d'ouvrier en production avicole*, 2012.

¹¹AGRIcarrières, *Étude sur la pertinence de développer une norme professionnelle pour le métier d'ouvrière ou d'ouvrier en production avicole*, 2012.

d'une équipe et ses responsabilités sont limitées à sa participation aux tâches qui lui sont confiées concernant la réception et l'installation des oiseaux et des systèmes d'élevage.

La deuxième phase consiste à « élever » les oiseaux de ce groupe selon le type d'élevage concerné pendant la phase productive prévue, qui peut varier entre 5 et 64 semaines. L'ouvrier travaille alors de façon autonome et se voit confier des responsabilités précises concernant l'élevage, qui peuvent varier selon la taille de l'entreprise et la concentration des sites d'élevage. Pour les plus gros sites, comme les fermes comptant plusieurs bâtiments d'élevage, on constate un partage du travail en tâches plus spécialisées entre les travailleurs.

Finalement, à la fin du cycle de production, la troisième phase consiste à vider le bâtiment de tous les oiseaux en même temps et à nettoyer de fond en comble tous les équipements et le bâtiment en vue du prochain cycle. Comme pour la première phase, cette phase demande beaucoup de main-d'œuvre. L'ouvrier fait alors partie d'une équipe et ses responsabilités sont limitées aux tâches auxquelles il participe.

Il arrive que certains éleveurs qui ont plusieurs sites distants confient la responsabilité des opérations courantes de la phase d'élevage d'un site à un ouvrier. Celui-ci fait alors toutes les tournées quotidiennes du site et règle tous les problèmes qu'il est en mesure de solutionner. Il rapporte à son supérieur les problèmes qu'il ne peut résoudre et le supérieur l'informe de ce qui convient de faire. Les niveaux de responsabilité et d'autonomie des ouvriers dans ce genre d'organisation du travail sont plus élevés.

1.10 Perspectives de changements dans la profession

Les principaux impacts sur la profession d'ouvrier en production avicole évoqués par les experts de l'atelier d'analyse de profession issus de potentiels changements sectoriels sont les suivants :

- Une présence accrue de systèmes automatisés et de capteurs électroniques pourrait accroître le besoin de connaissances en informatique, augmenter la proportion du nombre d'heures de travail en termes de maintenance des équipements, augmenter les tâches de surveillance et de maintenance des machines ou équipements, diminuer les tâches manuelles, diminuer le temps de réaction alloué quant à la production et exiger ainsi de prendre des décisions plus rapidement. Tout cela pourrait obliger l'ouvrier à prendre en compte et à analyser un plus grand nombre de paramètres en même temps, augmentant de ce fait l'importance des capacités d'analyse et de raisonnement.
- Des changements apportés par les préoccupations liées au bien-être animal vont faire en sorte que les ouvriers devront être conscientisés aux nouvelles mesures. Des modifications quant aux équipements et aux méthodes de production sont à prévoir. L'ouvrier sera donc appelé à s'adapter.
- Avec une importance accrue pour la biosécurité et la salubrité des aliments à la ferme, l'ouvrier pourrait devoir réserver plus de temps à des tâches qui y sont liées : procédures plus détaillées et plus longues de préparation des personnes, des vêtements, des matières et des équipements qui circuleront dans les bâtiments, ainsi que des bâtiments eux-mêmes lors

des démarrages de production. Davantage de temps devrait également être accordé pour remplir des formulaires sur les pratiques d'élevage exécutées.

- Des travaux en génétique visant une amélioration des rendements pourront avoir pour conséquence une fragilisation des oiseaux. Pour les ouvriers, ceci augmentera les précautions à prendre dans le cadre des pratiques d'élevage et diminuera le temps de réaction alloué quant à la production. De plus, ils devront avoir davantage de connaissances en biologie des oiseaux pour prévenir l'apparition de problèmes.

Tous ces facteurs pourraient amener certains changements dans l'organisation du travail :

- On pourrait voir apparaître des emplois d'ouvriers de plus en plus spécialisés qui seront appuyés par des manœuvres. Vu la nature et le volume de travail confié à ces derniers, notamment pour les sites dont la taille s'y prêterait, on verrait des entreprises avoir recours à des travailleurs à temps partiel.
- En raison des difficultés d'organisation des pics de travail requérant plus de main-d'œuvre, comme le remplissage des poulaillers au démarrage des productions ainsi que le nettoyage des bâtiments lors des fins de cycles de production, on pourrait voir s'intensifier le recours à des groupes de travailleurs occasionnels, pour de courtes périodes, et à la sous-traitance pour ces activités, comme c'est le cas pour l'attrapage des oiseaux.

2. Analyse des tâches

2.1 Tableau des tâches et des opérations

1- Effectuer la régie d'élevage du troupeau d'oiseaux	1.1 Préparer des bâtiments en vue d'une réception	1.2 Effectuer des réceptions d'oiseaux	1.3 Préparer des sorties d'oiseaux et prêter assistance	1.4 Nettoyer et désinfecter des poulaillers	1.5 Déménager des oiseaux
	1.6 Faire des tournées quotidiennes	1.7 Faire l'entretien des surfaces de production	1.8 Peser des oiseaux	1.9 Conduire des équipements motorisés d'élevage	
2- Effectuer la régie de reproduction et de ponte	2.1 Encourager la ponte dans les nids	2.2 Faire un suivi de fertilité	2.3 Peser des œufs	2.4 Ramasser des œufs	
3- Assurer l'alimentation du troupeau d'oiseaux	3.1 Voir à l'alimentation des oiseaux	3.2 Voir à l'approvisionnement des oiseaux en eau	3.3 Gérer des stocks de moulées	3.4 Préparer des aliments mélangés	
4- Suivre et contrôler l'état de santé du troupeau d'oiseaux	4.1 Contrôler l'état de santé des oiseaux	4.2 Administrer des vaccins et des médicaments aux oiseaux	4.3 Contrôler les conditions ambiantes d'élevage	4.4 Donner des soins spécialisés	
5- Entretien des bâtiments et les équipements de production	5.1 Entretien des équipements de production	5.2 Entretien des équipements motorisés	5.3 Faire l'entretien d'espaces extérieurs	5.4 Vérifier des systèmes d'urgence	

Description des tâches, opérations, conditions et exigences de réalisation

TÂCHE 1 : Effectuer la régie d'élevage du troupeau d'oiseaux		
CONDITIONS DE RÉALISATION		COMMENTAIRES/PRÉCISIONS
<ul style="list-style-type: none"> - À partir des protocoles concernant la régie de troupeau; - À partir d'arrivages de groupes d'oiseaux à installer dans les aires d'élevage; - À partir de troupeaux d'oiseaux en élevage; - À partir de troupeaux d'oiseaux en fin d'élevage; - À partir des programmes de régie de troupeau de l'entreprise et des consignes du superviseur concernant la préparation des locaux, la réception des oiseaux, la sortie des oiseaux et le nettoyage des aires de production; - À partir des conditions constatées dans les aires de production relativement aux oiseaux, aux équipements et aux surfaces de production; - À l'aide des outils et des équipements nécessaires pour chacune des opérations; - À l'aide des produits appropriés, des modes d'emploi et des fiches signalétiques qui y sont associés; - À partir des programmes et des protocoles de biosécurité et de salubrité en vigueur dans l'entreprise; - À l'aide des registres appropriés de l'entreprise, des feuilles d'information sur le troupeau et d'autres registres reliés aux normes en vigueur. 		
OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATIONS	COMMENTAIRES/PRÉCISIONS
1.1 – Préparer des bâtiments en vue d'une réception	<p><i>Aires de production</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fermer toutes les trappes; - Poser et étendre de la litière sur les surfaces concernées; - Installer les lattes (poules pondeuses); - Poser des boîtes ou des tapis (œufs d'incubation et poulettes); - Poser des clôtures, le cas échéant. 	Outils : balai, souffleur, râteau, pelle, tracteur et épandeur à ripe

	<p><i>Équipements pour l'alimentation et les soins</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Descendre les équipements de distribution d'eau et de nourriture et les ajuster à la hauteur appropriée; - Souffler les équipements; - Vérifier leur bon fonctionnement; - Ajouter des mangeoires et des abreuvoirs de démarrage pour les poussins; - Préparer les solutions médicamenteuses s'il y a lieu et les faire circuler dans les systèmes de distribution; - Signaler les réserves de compléments qui pourraient venir à manquer. <p><i>Équipements pour les conditions ambiantes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Descendre et démarrer l'équipement de chauffage, vérifier et ajuster la température et le taux d'humidité; - S'assurer d'une ventilation minimale; - Vérifier l'éclairage et faire des corrections s'il y a lieu. 	
1.2 – Effectuer des réceptions d'oiseaux	<p><i>Réception de poussins</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Séparer les lots de poussins par étage; - Recevoir et transporter les boîtes de poussins à l'endroit où elles seront vidées; - Vider les boîtes d'oiseaux; 	<p>Outils : lumière frontale, diable de manutention et chariot</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer le camionneur du nombre par plancher.

	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier l'uniformité des vaccins dans les boîtes lors de réceptions, s'il y a lieu; - Ramasser les boîtes vides et les remettre au camionneur; - Dans la production de dindons : sortir de l'aire de production afin d'éviter que les poussins ne s'empilent; - Compléter les registres appropriés. <p><i>Réception des pondeuses</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Surveiller et superviser l'entrée des oiseaux faite par les manutentionnaires; - Veiller à ce que les règles de biosécurité soient respectées; - Veiller à ce que les pratiques de bien-être animal soient respectées; - Faire des tournées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les pondeuses en parquet ou en cage.
<p>1.3 – Préparer des sorties d'oiseaux et prêter assistance</p>	<p><i>Contrôler les conditions liées à l'alimentation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assurer de l'atteinte du poids prescrit pour les oiseaux; - S'assurer du respect des périodes de retrait des médicaments; - S'assurer que la période de jeûne est respectée; - Aviser le responsable en cas de doute. <p><i>Assurer les conditions propices à l'attrapage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire la température et l'éclairage; - Ajuster la ventilation; 	<p>Outils : perceuse, bacs et chariot</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Enlever les lattes (production en parquet seulement). <p><i>Lavage du bâtiment et des équipements</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mouiller et savonner au besoin les surfaces; - Laver le bâtiment et l'équipement. <p><i>Désinfection du bâtiment et des équipements</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pulvériser un désinfectant; - Appliquer un insecticide, le cas échéant; - Fumiger le bâtiment et l'équipement au besoin; - Laver et désinfecter les équipements qui ont servi au nettoyage; - Remplir le registre de production. 	
1.5 – Déménager des oiseaux	<ul style="list-style-type: none"> - Attraper et charger les oiseaux; - Transporter les oiseaux; - Étaler les oiseaux dans le bâtiment de destination. 	Outils : diable, chariot et lampe frontale
1.6 – Faire des tournées quotidiennes	<p><i>Certaines opérations reliées à l'état de santé des oiseaux (opération 4.1), aux conditions ambiantes, à la qualité de l'air, à l'éclairage, à la qualité des surfaces (opération 4.3), aux équipements d'élevage (opération 5.1), à l'alimentation des oiseaux en eau (opération 4.3) et à l'alimentation des oiseaux en nourriture (opération 3.1) sont aussi réalisées durant la tournée quotidienne.</i></p>	Outils : selon la nature des activités à réaliser pendant chaque tournée

	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance de l'historique récent des évènements de production; - Prendre connaissance des opérations particulières signalées au tableau d'affichage ou demandées par le responsable; - Établir une vue d'ensemble de l'état du troupeau et de l'aire de production; - Circuler dans les allées ou sur le parquet en observant le troupeau; - Exécuter les changements de conditions d'élevage liés à l'évolution du troupeau présent (par ex. : baisser graduellement la température pour les poussins et enlever les trémies de démarrage); - Faire la sélection et ramasser les oiseaux morts, les sortir du poulailler et en disposer; - Signaler les réserves en pièces, matériaux ou aliments qui risqueraient de manquer; - Prendre note de toute situation critique à résoudre plus tard; - Inscrire aux registres les données appropriées; - Aviser le responsable de toute situation critique à corriger. 	
<p>1.7 – Faire l'entretien des surfaces de production</p>	<p><i>Activités quotidiennes d'entretien des surfaces de production : à faire pendant la tournée</i></p> <p><i>Surfaces d'élevage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Détecter des problèmes de salubrité des surfaces d'élevage; - Apporter les correctifs quotidiens appropriés; 	<p>Outils : pelles, balais, vadrouille, laveuse à pression, grattes et torchons</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exemples de problèmes : déversements d'aliments ou d'eau, oiseaux morts et fientes trop abondantes sur les lattes, litières, nids et boîtes de paille. - Exemples de correctifs : nettoyer, sortir

	<ul style="list-style-type: none"> - Ramasser et disposer des oiseaux morts; - Faire des « ramasse-à-terre » (pondeuses en parquet); - Noter les situations critiques et en aviser le responsable; - Inscrire les informations dans les registres. <p><i>Activités périodiques d'entretien pour la qualité des surfaces de production</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Écurer périodiquement les fientes (poules pondeuses en cages); - Ajouter périodiquement de la litière aux surfaces de ponte (œufs d'incubation et canards); - Retourner périodiquement ou au besoin des litières (dindons); - Noter les situations critiques et en aviser le responsable; - Nettoyer la salle à œufs. 	<p>les fientes, gratter, renouveler des litières et remettre de la paille dans les boîtes.</p>
<p>1.8 – Peser des oiseaux</p>	<p><i>Pesées automatiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier que les données sont bien entrées dans la base de données. <p><i>Pesées manuelles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer les outils et les apporter dans l'aire de 	<p>Outils : balance/plateau ou perchoir dans les parquets, seaux, lampe frontale, crayon et papier, et gants de coton (pour les coqs)</p>

	<p>production;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Éteindre ou abaisser la lumière; - Tarer la balance lorsqu'on utilise la chaudière pour peser les petits oiseaux; - Attraper le nombre d'oiseaux requis pour une pesée; - Mettre le nombre d'oiseaux requis dans la chaudière (poussins et petits poulets) ou suspendre au crochet rattaché à la balance (dindons et coqs); - Inscrire le poids dans le registre; - Envoyer la pesée à l'abattoir, le cas échéant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Selon la méthode d'échantillonnage de l'entreprise.
<p>1.9 – Conduire des équipements motorisés d'élevage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier l'état de la machinerie; - Coupler/attacher l'équipement approprié; - Utiliser la machinerie; - Laver l'équipement; - Ranger la machinerie; - Signaler les réserves de pièces et de produits (par ex. : essence et huile) qui risqueraient de manquer. 	

EXIGENCES DE RÉALISATION	COMMENTAIRES/PRÉCISIONS
<ul style="list-style-type: none"> - Respect des protocoles concernant la régie de troupeau; - Respect des normes de biosécurité et des programmes de salubrité en vigueur dans l'entreprise; - Respect des directives des fabricants d'équipements ainsi que de produits de nettoyage et de désinfection des bâtiments; - Respect de la réglementation sur l'utilisation des produits dangereux; - Manipulation des oiseaux conforme aux bonnes pratiques de bien-être animal; - Rapidité des déplacements d'oiseaux; - Respect de la période de retrait des médicaments; - Respect de la période de vide sanitaire; - Bonne détection des problèmes lors des tournées quotidiennes; - Choix approprié des mesures correctives; - Propreté des aires de production; - Respect du code de la sécurité routière; - Absence d'accidents lors de l'opération des équipements motorisés; - Signalement systématique des situations critiques à la personne responsable; - Inscription juste des données dans les registres; - Respect des règles de santé et de sécurité au travail. 	
TÂCHE 2 : Effectuer la régie de reproduction et de ponte	
CONDITIONS DE RÉALISATION	COMMENTAIRES/PRÉCISIONS
<ul style="list-style-type: none"> - À partir de troupeaux d'oiseaux élevés en vue de la ponte d'œufs de consommation ou d'incubation; - À partir des programmes de suivi de l'entreprise concernant la ponte et des consignes du superviseur; - À partir des conditions constatées dans les aires d'élevage concernant la ponte; - À l'aide des chartes de calcul de l'entreprise concernant les taux de fertilité et celles concernant les courbes de poids des œufs, et à l'aide des outils et de l'équipement appropriés; - À l'aide des outils et des équipements pour le ramassage, le triage et l'emballage des œufs; - À partir des programmes et des protocoles de biosécurité et de salubrité en 	

<p>vigueur dans l'entreprise;</p> <ul style="list-style-type: none"> - À l'aide des registres appropriés de l'entreprise ou d'autres registres reliés aux normes en vigueur. 		
OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATIONS	COMMENTAIRES/PRÉCISIONS
2.1 – Encourager la ponte dans les nids (œufs de consommation et œufs d'incubation en parquet)	<ul style="list-style-type: none"> - Marcher dans les allées au début de la ponte; - Inciter les oiseaux à fréquenter les nids. 	Outils : sac de papier et crécelle
2.2 – Faire un suivi de fertilité (œufs d'incubation)	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des tests de fertilité; - Interpréter les résultats des tests de fertilité; - Superviser ou effectuer une opération de « spikage »; - Faire le suivi du « spikage » en cours. 	<ul style="list-style-type: none"> - Selon les entreprises, cette opération est faite par le superviseur ou par l'un des ouvriers; - Consiste à : <ul style="list-style-type: none"> o Déterminer la cause de la baisse de fertilité des œufs; o Établir la nécessité d'ajouter des mâles dans le parquet; o Réserver ou commander des oiseaux mâles adéquats. - Consiste à : <ul style="list-style-type: none"> - Ajouter des oiseaux mâles à un groupe de pondeuses pour stimuler la fertilisation; - Observer le comportement des oiseaux et apporter tout correctif approprié.
2.3 – Peser des œufs (œufs de consommation et œufs d'incubation)	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre un échantillon des œufs; - Peser les œufs; - Établir le poids moyen de l'échantillon; - Remettre les œufs au ramassage; 	Outils : balance

	<ul style="list-style-type: none"> - Écrire les données dans un registre; - Informer le responsable de toute situation critique; - Ajuster les paramètres d'élevage, selon les directives du superviseur. 	
2.4 – Ramasser des œufs (œufs de consommation et œufs d'incubation)	<p><i>Ramassage manuel des œufs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer le ramassage (alvéoles sur chariots ou paniers); - Ramasser les œufs dans les nids; - Trier les œufs selon leur état et les mettre dans les contenants appropriés (alvéoles ou paniers); - Compter les œufs; - Protéger et envelopper des lots d'œufs; - Entreposer les œufs dans la chambre froide; - Signaler les réserves basses de contenants. <p><i>Ramassage des œufs à la machine</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Enlever les œufs inaptes à l'incubation (œufs d'incubation); - Démarrer les courroies à œufs et les convoyeurs-collecteurs; - Démarrer la trieuse-emballeuse; - Surveiller le fonctionnement de la machine et enlever les œufs non conformes; - Alimenter en alvéoles l'emballeuse; - Mettre les contenants pleins sur la palette; - Compter les œufs; - Protéger et envelopper des lots d'œufs; - Entreposer les œufs dans la chambre froide; - Signaler les réserves basses de contenants. 	Outils : paniers pour le ramassage manuel et transpalette manuel ou motorisé

EXIGENCES DE RÉALISATION	COMMENTAIRES/PRÉCISIONS
<ul style="list-style-type: none"> - Respect des normes de biosécurité et des programmes de salubrité en vigueur dans l'entreprise; - Respect du protocole de l'entreprise pour la pesée des œufs; - Respect de la procédure de l'entreprise pour évaluer le taux de fertilité du troupeau; - Manipulation des oiseaux conforme aux bonnes pratiques de bien-être animal; - Rapidité d'exécution du ramassage des œufs; - Absence d'œufs présentant des défauts; - Choix approprié des mesures de correction des problèmes; - Inscription juste des données dans les registres; - Signalement systématique des situations critiques à la personne responsable; - Respect des règles de santé et de sécurité au travail. 	
TÂCHE 3 : Assurer l'alimentation du troupeau d'oiseaux	
CONDITIONS DE RÉALISATION	COMMENTAIRES/PRÉCISIONS
<ul style="list-style-type: none"> - À partir de troupeaux d'oiseaux en élevage ou de groupes d'oiseaux à être alimentés; - À partir des programmes d'alimentation de l'entreprise et des consignes du superviseur concernant l'alimentation de base, l'eau, les compléments et les additifs à donner à chaque groupe d'oiseaux; - À partir des conditions constatées dans les aires d'élevage concernant l'alimentation; - À l'aide des systèmes d'alimentation de l'entreprise; - À l'aide des outils et de l'équipement appropriés au mode d'administration de compléments et d'additifs; - À partir des consignes du superviseur et des recettes d'aliments pour préparer des mélanges particuliers d'aliments, et à l'aide des équipements, des outils, des aliments et des compléments nécessaires; - À partir des programmes et des protocoles de biosécurité et de salubrité en vigueur dans l'entreprise; - À l'aide des registres appropriés de l'entreprise ou d'autres registres reliés aux normes en vigueur. 	

OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATIONS	COMMENTAIRES/PRÉCISIONS
3.1 – Voir à l'alimentation des oiseaux	<p><i>Alimentation par un système d'alimentation automatique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Détecter des problèmes de comportement des oiseaux dus à des problèmes d'alimentation; - Vérifier le bon fonctionnement des éléments du système d'alimentation : moteurs, réducteurs de vitesse, vis, trémies, mangeoires, etc.; - Détecter des défauts de qualité des aliments; - Corriger des problèmes d'alimentation; - Noter les situations critiques et en aviser le responsable; - Signaler les réserves de matériaux ou d'aliments qui risqueraient de manquer. <p><i>Alimentation manuelle</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Distribuer manuellement des aliments à des groupes d'oiseaux; - Noter les situations critiques et en aviser le responsable. <p><i>Activités périodiques d'alimentation</i></p>	<p>Outils pour l'alimentation manuelle : gobelets, gamelles, mangeoires et balances</p> <p>Outils pour l'administration de suppléments dans l'eau : tasses à mesurer, outils de brassage de liquides et contenants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la convenance de l'aliment pour le groupe visité, la grosseur des grains ou de la moulée, la couleur de la moulée, l'humidité excessive, les moisissures, les corps étrangers, etc. - Débloquer ou ajuster des éléments du système (tuyaux, vis sans fin, etc.); - Replacer des mangeoires; - Nettoyer des mangeoires.

	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la conformité aux conditions d'alimentation en moulée prévues dans le programme d'élevage; - Détecter des problèmes de baisse de productivité des oiseaux dus à l'alimentation en moulée (lecture des systèmes de collectes de données, automates et registres manuels); - Faire un suivi des stades d'alimentation. <p><i>Alimentation des canards en prégavage (canards destinés au gavage)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - En début de stade de prégavage, augmenter le nombre de trémies pour favoriser l'accès à la nourriture de tous les oiseaux; - Ouvrir les trappes de toutes les trémies et les refermer après la durée prescrite au protocole de prégavage; - Remplir les trémies pour le lendemain; - Détecter des problèmes d'alimentation et apporter les correctifs; - Noter les situations critiques et en aviser le responsable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir le prochain changement de stade; - Relever l'inventaire de la moulée en cours; - Signaler les réserves basses d'aliments et proposer des corrections; - Prévoir le respect de la période de retrait des médicaments dans la moulée avant l'abattage.
3.2 – Voir à l'approvisionnement des oiseaux en eau	<p><i>Ajout de compléments et d'additifs à l'eau</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la compatibilité du produit avec les autres activités de distribution d'eau et d'aliments; - S'il y a lieu, nettoyer les contenants, les 	<p>Outils : selon le système présent dans l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire une purge.

<p>doseurs et le système;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer la recette; - Vérifier et calibrer le ou les doseurs; - Mettre le mélange dans le ou les doseurs; - Ouvrir le système; - Faire une vérification de fonctionnement adéquat; <ul style="list-style-type: none"> - Inscrire les données pertinentes aux registres; - Répéter le remplissage des compléments et des additifs au besoin; - Vérifier la présence des effets souhaités par la distribution; - Aviser le responsable des résultats observés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir les robinets et les valves. - Éléments à vérifier : lire la pression, écouter le doseur, vérifier les contenants, etc.
<p><i>Alimentation automatique des oiseaux en eau</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Détecter des problèmes de comportement des oiseaux dus à des problèmes d'eau; - Vérifier le bon fonctionnement des éléments du système d'eau : consommation, lignes, abreuvoir, tétines, etc.; - Détecter des problèmes de qualité de l'eau; - Corriger les problèmes courants d'alimentation en eau; - Noter les problèmes à résoudre plus tard; - Noter les situations critiques et en aviser le responsable. 	
<p><i>Alimentation manuelle des oiseaux en eau</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Distribuer manuellement de l'eau à des groupes d'oiseaux; - Noter les situations critiques et en aviser le 	

	responsable.	
3.3 – Gérer des stocks de moulées	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier le niveau des réserves des silos; - Commander des moulées; - Réceptionner des moulées. 	<p>Outils : maillet, harnais, calepin et crayon</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier si la livraison a été effectuée et si elle se trouve dans le bon silo; - Vérifier la concordance entre le bon de livraison et la commande.
3.4 – Préparer des aliments mélangés	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la recette d'aliments à réaliser; - Vérifier la suffisance d'ingrédients et/ou remplir les bacs d'ingrédients de la recette; - Aligner le tuyau de sortie de la moulange vers le silo approprié; - Entrer la recette dans l'ordinateur; - Démarrer la machine et vérifier le bon démarrage de l'opération; - À la fin du cycle, vérifier si l'opération s'est déroulée complètement, tel que prévu; - Inscrire les données dans le registre de fabrication; - Vérifier l'inventaire des ingrédients en réserve, et aviser qui de droit ou commander en cas de réserves basses; - Noter les situations critiques et en aviser le responsable. 	<p>Outils : tasses à mesurer et balances</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la concordance entre la recette à réaliser et le stade d'alimentation des oiseaux; - Vérifier si la moulée a une période de retrait.

EXIGENCES DE RÉALISATION		COMMENTAIRES/PRÉCISIONS
<ul style="list-style-type: none"> - Respect des normes de biosécurité et des programmes de salubrité en vigueur dans l'entreprise; - Approvisionnement continu des oiseaux en nourriture et en eau de qualité; - Choix judicieux des correctifs aux problèmes d'alimentation et d'eau des oiseaux; - Inscription juste des données dans les registres; - Respect de la période de retrait des médicaments; - Respect des règles de santé et de sécurité au travail. 		
TÂCHE 4 : Suivre et contrôler l'état de santé du troupeau d'oiseaux		
CONDITIONS DE RÉALISATION		COMMENTAIRES/PRÉCISIONS
<ul style="list-style-type: none"> - À partir de troupeaux d'oiseaux en élevage ou de groupes d'oiseaux auxquels un ou des soins doivent être administrés; - À partir des protocoles de l'entreprise et des consignes du superviseur concernant les soins à donner; - À partir des conditions ambiantes constatées dans les aires d'élevage; - À l'aide des systèmes de ventilation, d'éclairage et de chauffage; - À l'aide des outils et de l'équipement appropriés au mode de traitement utilisé, comme des pulvérisateurs, des doseurs, des seringues ou d'autres équipements appropriés pour administrer des soins; - À l'aide de produits comme des vaccins et des médicaments appropriés; - À l'aide des prescriptions et des manuels du fabricant; - À l'aide des outils manuels pour les soins spécialisés; - À partir des programmes et des protocoles de biosécurité et de salubrité en vigueur dans l'entreprise; - À l'aide des registres appropriés de l'entreprise ou d'autres registres reliés aux normes en vigueur. 		
OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATIONS	COMMENTAIRES/PRÉCISIONS
4.1 – Contrôler l'état de santé des oiseaux	<ul style="list-style-type: none"> - Détecter des problèmes de santé d'un groupe d'oiseaux par divers moyens; 	<ul style="list-style-type: none"> - Par exemple : écouter la toux, vérifier les états de faiblesse, examiner le jabot des poussins par échantillonnage, vérifier la

	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer la cause probable du problème; - Apporter les correctifs courants appropriés concernant la nourriture, l'eau et l'air. <p><i>Contrôle de l'état de santé individuel d'oiseaux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer le niveau de fragilité de l'oiseau et sa capacité de récupération; - Apporter une solution correctrice s'il y a lieu; - Euthanasier un oiseau fragilisé; - Noter les situations critiques et en aviser le responsable. 	<ul style="list-style-type: none"> - ponte effective et observer les fientes. - Par exemple : manque d'eau ou de nourriture, froid, humidité, courants d'air et poussières. - Par exemple, déplacer des oiseaux.
4.2 – Administrer des vaccins et des médicaments aux oiseaux	<ul style="list-style-type: none"> - Vacciner des groupes d'oiseaux par vaporisation; - Administrer des médicaments dans l'eau; - Signaler les réserves de médicaments qui pourraient venir à manquer lors de l'administration de ceux-ci; - Assister des équipes externes de vaccination par injection; - Vérifier le bon de livraison de médicaments curatifs dans la moulée; - Vider le silo après le traitement curatif intégré à la moulée, le cas échéant. 	<p>Outils : équipement dorsal de pulvérisation</p> <p>Outils pour médicaments dans l'eau : tasses à mesurer, outils de brassage de liquides, contenants et coffre à outils pour démonter les doseurs ou ajuster les dosages</p> <ul style="list-style-type: none"> - On doit vérifier si c'est le bon médicament et la période de retrait requise.

<p>4.3 – Contrôler les conditions ambiantes d'élevage</p>	<p><i>Activités quotidiennes de maintien des conditions ambiantes faites pendant la tournée</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Détecter des problèmes de qualité des conditions ambiantes d'élevage; - Déterminer la cause probable du problème; - Apporter les correctifs courants appropriés; - Noter les situations critiques et en aviser le responsable. <p><i>Activité périodique ou occasionnelle concernant les conditions ambiantes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire des tests de qualité de l'air. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les problèmes liés aux conditions ambiantes d'élevage peuvent se situer au niveau de l'air, de la température, de l'humidité et de l'éclairage.
<p>4.4 – Donner des soins spécialisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tailler des becs; - Tailler des griffes (canards); - Inscrire les données sur la taille des griffes dans le registre de production. 	<p>Outils selon le soin spécialisé : boîtes pour attraper les oiseaux, lame à cautériser, ciseaux et « clipper »</p>
EXIGENCES DE RÉALISATION		COMMENTAIRES/PRÉCISIONS
<ul style="list-style-type: none"> - Respect des normes de biosécurité et des programmes de salubrité en vigueur dans l'entreprise; - Bonne détection des problèmes de santé lors des tournées quotidiennes; - Choix approprié des soins à administrer; - Signalement systématique des situations critiques à la personne responsable; - Respect des bonnes pratiques de bien-être animal; - Respect des protocoles d'administration des soins de l'entreprise et des consignes du superviseur; - Respect des règles de santé et de sécurité au travail; - Contrôle juste des conditions ambiantes d'élevage; - Inscription juste des données dans les registres. 		

TÂCHE 5 : Entretien des bâtiments et les équipements de production		
CONDITIONS DE RÉALISATION		COMMENTAIRES/PRÉCISIONS
<ul style="list-style-type: none"> - À partir d'équipements de production, d'équipements motorisés, de systèmes d'urgence demandant un entretien ou des réparations mineures, et d'espaces extérieurs demandant un entretien; - À partir des manuels d'entretien, des protocoles de l'entreprise et des consignes du superviseur; - À l'aide d'outils manuels comme des clés, des tournevis, des marteaux et des scies, et à l'aide d'équipements appropriés comme des laveuses à pression, des pulvérisateurs, des tondeuses et des souffleuses; - À l'aide des matières appropriées comme des graisses, des huiles, du déglacant et des herbicides; - À partir des programmes et des protocoles de biosécurité et de salubrité en vigueur dans l'entreprise; - À l'aide des registres appropriés de l'entreprise ou d'autres registres reliés aux normes en vigueur. 		
OPÉRATIONS	SOUS-OPÉRATIONS	COMMENTAIRES/PRÉCISIONS
5.1 – Entretien des équipements de production	<ul style="list-style-type: none"> - Détecter la présence d'un problème d'entretien; - Évaluer si l'on peut le réparer soi-même ou s'il faut faire appel à un professionnel; - Aller chercher les outils et au besoin de l'aide; - Faire les travaux d'entretien; - Inscrire les réparations au registre; - Ranger les outils; 	<p>Outils : outillage général d'entretien (clés, tournevis, marteaux, scies, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peut comprendre des problèmes d'entretien comme une pièce défectueuse, la lubrification des équipements, le soufflage des fournaies ou le dépoussiérage des systèmes.

	<ul style="list-style-type: none"> - Signaler les réserves de pièces ou de produits (par ex. : huiles) qui pourraient venir à manquer. 	
5.2 – Entretien des équipements motorisés	<ul style="list-style-type: none"> - Détecter la présence d'un problème d'entretien des équipements; - Évaluer si l'on peut le réparer soi-même ou s'il faut faire appel à un professionnel; - Aller chercher les outils et au besoin de l'aide; - Faire les travaux d'entretien; - Inscrire les réparations au registre; - Ranger les outils; - Signaler les réserves de pièces qui pourraient venir à manquer. 	<p>Outils : outillage général de mécanique (clés, tournevis, marteaux, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peut comprendre des problèmes d'entretien comme une pièce défectueuse ou la lubrification des équipements.
5.3 – Faire l'entretien d'espaces extérieurs	<ul style="list-style-type: none"> - Tondre le gazon; - Couper les branches d'arbres qui posent un danger pour les bâtiments; - Vérifier les grillages aux entrées d'air; - Nettoyer les dalles au-dessous des silos à grains; - Ramasser les feuilles; - Enlever la neige et la glace ou les débris des voies d'accès aux bâtiments; - Enlever les débris autour des bâtiments; - Poser des bornes afin d'indiquer les limites d'accès pour les véhicules; 	<p>Outils : pulvérisateurs, tondeuses, souffleuses, débroussailleuse, etc.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Remplir et niveler les trous dans la cour. 	
5.4 – Vérifier des systèmes d'urgence	<p><i>Vérification d'une génératrice</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Simuler une panne de courant; - Observer le démarrage effectif de la génératrice; - Observer le fonctionnement de la génératrice : cadran, jauge et systèmes dans le poulailler. <p><i>Vérification d'un système d'alarme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser le problème d'une alarme qui s'est déclenchée; - Désactiver une alarme au besoin; - Simuler une panne pour détecter une anomalie d'un système d'urgence; - Avertir un supérieur en cas de dysfonctionnement. <p><i>Vérification des extincteurs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier les extincteurs; - Inscrire les données dans un registre d'entretien. 	<ul style="list-style-type: none"> - Relever la pression sur le cadran.
EXIGENCES DE RÉALISATION		COMMENTAIRES/PRÉCISIONS
	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des normes de biosécurité et des programmes de salubrité en vigueur dans l'entreprise; - Respect des règles de santé et de sécurité au travail; - Respect du protocole d'entretien des équipements de l'entreprise; - Respect des directives des fabricants d'équipements; - Détection juste des problèmes d'entretien des équipements; 	

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Choix approprié des mesures correctives;- Respect des protocoles de vérification des systèmes d'urgence de l'entreprise;- Rapidité d'exécution de la tâche;- Inscription juste des données dans les registres. | |
|---|--|

3. Données quantitatives sur les tâches

Les données des quatre tableaux suivants ont été obtenues en compilant les réponses des participants à l'atelier des experts. Onze participants étaient présents lors de la cueillette : sept pour la production d'œufs et quatre pour la production d'oiseaux de chair.

TEMPS DE TRAVAIL

Le temps de travail exprime le pourcentage de temps consacré à chaque tâche par l'ensemble des ouvriers avicoles en plein exercice des entreprises représentées.

(N) Cette tâche n'est pas exécutée par ces entreprises		TEMPS DE TRAVAIL (en %)	
TÂCHES/OPÉRATIONS		Œufs	Chair
1- Effectuer la régie d'élevage du troupeau d'oiseaux		27	65
1	Préparer des bâtiments en vue d'une réception	2	10
2	Effectuer des réceptions d'oiseaux	2	4
3	Préparer des sorties d'oiseaux et prêter assistance	1	5
4	Nettoyer et désinfecter des poulaillers	3	8
5	Déménager des oiseaux	1	1
6	Faire des tournées quotidiennes	12	27
7	Faire l'entretien des surfaces de production	4	6
8	Peser des oiseaux	1	2
9	Conduire des équipements motorisés d'élevage	1	2
2- Effectuer la régie de reproduction et de ponte		46	(N)
1	Encourager la ponte dans les nids	5	(N)
2	Faire un suivi de fertilité	1	(N)
3	Peser des œufs	2	(N)
4	Ramasser des œufs	39	(N)
3- Assurer l'alimentation du troupeau d'oiseaux		9	10
1	Voir à l'alimentation des oiseaux	5	3
2	Voir à l'approvisionnement des oiseaux en eau	3	3
3	Gérer des stocks de moulées	1	4
4	Préparer des aliments mélangés (une seule entreprise)	1	(N)
4- Suivre et contrôler l'état de santé du troupeau d'oiseaux		9	10
1	Contrôler l'état de santé des oiseaux	3	3
2	Administrer des vaccins et des médicaments aux oiseaux	1	1
3	Contrôler les conditions ambiantes d'élevage	5	6
4	Donner des soins spécialisés	moins de 0,5 %	moins de 0,5 %
5- Entretien des bâtiments et les équipements de production		8	15
1	Entretien des équipements de production	6	5
2	Entretien des équipements motorisés	moins de 0,5 %	4
3	Faire l'entretien d'espaces extérieurs	1	4
4	Vérifier des systèmes d'urgence	1	2

Source : AGRICarières, compilation de données fournies par les participants à l'occasion de la rencontre d'analyse de la profession d'ouvrier avicole le 11 décembre 2013

OCCURRENCE

L'occurrence pour chaque tâche exprime le pourcentage de l'ensemble des ouvriers avicoles des entreprises représentées qui exercent cette tâche dans leur entreprise.

TÂCHES/OPÉRATIONS		OCCURRENCE (en %)	
		Œufs	Chair
1- Effectuer la régie d'élevage du troupeau d'oiseaux			
1	Préparer des bâtiments en vue d'une réception	84	85
2	Effectuer des réceptions d'oiseaux	66	90
3	Préparer des sorties d'oiseaux et prêter assistance	41	85
4	Nettoyer et désinfecter des poulaillers	58	70
5	Déménager des oiseaux	37	25
6	Faire des tournées quotidiennes	93	95
7	Faire l'entretien des surfaces de production	65	78
8	Peser des oiseaux	39	85
9	Conduire des équipements motorisés d'élevage	40	78
2- Effectuer la régie de reproduction et de ponte			
1	Encourager la ponte dans les nids	64	(N)
2	Faire un suivi de fertilité	16	(N)
3	Peser des œufs	43	(N)
4	Ramasser des œufs	87	(N)
3- Assurer l'alimentation du troupeau d'oiseaux			
1	Voir à l'alimentation des oiseaux	74	85
2	Voir à l'approvisionnement des oiseaux en eau	89	85
3	Gérer des stocks de moulées	23	60
4	Préparer des aliments mélangés (une seule entreprise)	4	(N)
4- Suivre et contrôler l'état de santé du troupeau d'oiseaux			
1	Contrôler l'état de santé des oiseaux	69	80
2	Administrer des vaccins et des médicaments aux oiseaux	32	52
3	Contrôler les conditions ambiantes d'élevage	70	90
4	Donner des soins spécialisés (une seule entreprise)	8	25
5- Entretien des bâtiments et les équipements de production			
1	Entretien des équipements de production	51	75
2	Entretien des équipements motorisés	19	63
3	Faire l'entretien d'espaces extérieurs	50	63
4	Vérifier des systèmes d'urgence	27	63

Source : AGRICarrières, compilation de données fournies par les participants à l'occasion de la rencontre d'analyse de la profession d'ouvrier avicole le 11 décembre 2013

DIFFICULTÉ

L'indice de difficulté établit le degré relatif d'aisance ou d'effort tant du point de vue physique qu'intellectuel nécessaire à la réalisation de chaque tâche.

TÂCHES/OPÉRATIONS		DIFFICULTÉ	
		Œufs	Chair
(1) Très facile (2) Facile (3) Difficile (4) Très difficile (N) N'est pas exécutée par ces entreprises			
1- Effectuer la régie d'élevage du troupeau d'oiseaux			
1	Préparer des bâtiments en vue d'une réception	3	3
2	Effectuer des réceptions d'oiseaux	2	3
3	Préparer des sorties d'oiseaux et prêter assistance	2	3
4	Nettoyer et désinfecter des poulaillers	4	3
5	Déménager des oiseaux	3	3
6	Faire des tournées quotidiennes	2	2
7	Faire l'entretien des surfaces de production	2	2
8	Peser des oiseaux	2	2
9	Conduire des équipements motorisés d'élevage	1	2
2- Effectuer la régie de reproduction et de ponte			
1	Encourager la ponte dans les nids	2	(N)
2	Faire un suivi de fertilité	2	(N)
3	Peser des œufs	2	(N)
4	Ramasser des œufs	2	(N)
3- Assurer l'alimentation du troupeau d'oiseaux			
1	Voir à l'alimentation des oiseaux	2	2
2	Voir à l'approvisionnement des oiseaux en eau	1	2
3	Gérer des stocks de moulées	2	3
4	Préparer des aliments mélangés (une seule entreprise)	2	(N)
4- Suivre et contrôler l'état de santé du troupeau d'oiseaux			
1	Contrôler l'état de santé des oiseaux	2	3
2	Administrer des vaccins et des médicaments aux oiseaux	2	3
3	Contrôler les conditions ambiantes d'élevage	2	3
4	Donner des soins spécialisés	2	2
5- Entretenir les bâtiments et les équipements de production			
1	Entretenir des équipements de production	3	3
2	Entretenir des équipements motorisés	3	3
3	Faire l'entretien d'espaces extérieurs	3	2
4	Vérifier des systèmes d'urgence	2	2

Source : AGRICarières, compilation de données fournies par les participants à l'occasion de la rencontre d'analyse de la profession d'ouvrier avicole le 11 décembre 2013

IMPORTANTANCE

L'indice d'importance établit le caractère prioritaire, urgent, essentiel ou obligatoire d'une tâche par rapport aux autres tâches.

TÂCHES/OPÉRATIONS		IMPORTANTANCE	
		Œufs	Chair
(1) Très peu importante (2) Peu importante (3) Importante (4) Très importante (N) N'est pas exécutée par ces entreprises			
1- Effectuer la régie d'élevage du troupeau d'oiseaux			
1	Préparer des bâtiments en vue d'une réception	4	4
2	Effectuer des réceptions d'oiseaux	4	3
3	Préparer des sorties d'oiseaux et prêter assistance	3	3
4	Nettoyer et désinfecter des poulaillers	4	4
5	Déménager des oiseaux	3	3
6	Faire des tournées quotidiennes	4	4
7	Faire l'entretien des surfaces de production	3	3
8	Peser des oiseaux	3	3
9	Conduire des équipements motorisés d'élevage	3	2
2- Effectuer la régie de reproduction et de ponte			
1	Encourager la ponte dans les nids	4	(N)
2	Faire un suivi de fertilité	4	(N)
3	Peser des œufs	3	(N)
4	Ramasser des œufs	4	(N)
3- Assurer l'alimentation du troupeau d'oiseaux			
1	Voir à l'alimentation des oiseaux	4	4
2	Voir à l'approvisionnement des oiseaux en eau	4	4
3	Gérer des stocks de moulées	4	4
4	Préparer des aliments mélangés (une entreprise)	4	(N)
4- Suivre et contrôler l'état de santé du troupeau d'oiseaux			
1	Contrôler l'état de santé des oiseaux	3	4
2	Administrer des vaccins et des médicaments aux oiseaux	4	3
3	Contrôler les conditions ambiantes d'élevage	4	4
4	Donner des soins spécialisés	3	2
5- Entretenir les bâtiments et les équipements de production			
1	Entretenir des équipements de production	4	3
2	Entretenir des équipements motorisés	2	2
3	Faire l'entretien d'espaces extérieurs	2	2
4	Vérifier des systèmes d'urgence	3	3

Source : AGRicarières, compilation de données fournies par les participants à l'occasion de la rencontre d'analyse de la profession d'ouvrier avicole le 11 décembre 2013

4. Connaissances, habiletés et comportements socioaffectifs nécessaires

1- Connaissances

Les ouvriers en production avicole doivent avoir des connaissances minimales sur les sujets suivants :

- Les oiseaux : la physiologie générale de l'oiseau, les divers comportements et leur signification, les maladies courantes et leurs symptômes, les principes de biosécurité et les protocoles de soins;
- Le programme d'alimentation de l'entreprise : les effets recherchés des divers aliments et compléments, les défauts des aliments, les divers stades d'alimentation et les formules alimentaires, les critères de qualité et les défauts des produits de l'élevage (qualités des œufs, poids des oiseaux, etc.);
- Les conditions d'ambiance d'élevage : heures et durées d'éclairage, températures, qualités et défauts de l'air ambiant et impacts des conditions météorologiques;
- Les critères de qualité des aires d'élevage : qualités et défauts des litières et des surfaces, impacts sur les oiseaux et normes de bien-être animal;
- Les équipements de production : bases en systèmes automatisés (électronique, informatique et mécanique), les fonctions et le fonctionnement des équipements et des éléments mécaniques qui les composent (vis sans fin, trémies, courroies, etc.), les critères de bon fonctionnement et les défauts de fonctionnement des équipements et les procédures d'ajustement et de réparation mineures;
- Les mathématiques de base : savoir compter et faire des calculs et des raisonnements de base (pourcentages, proportions, etc.);
- Les normes de biosécurité et les programmes de salubrité en vigueur dans l'entreprise;
- Les règles de santé et de sécurité de leur milieu de travail.

2- Habiletés cognitives

Les ouvriers doivent pouvoir :

- Notamment pendant les tournées, prendre en compte et mettre en relation un grand nombre de paramètres et d'indices différents en même temps : détails d'apparence et de comportement des groupes d'oiseaux, états des surfaces d'élevage, fonctionnement des équipements, conditions d'éclairage et de température, conditions de l'air ambiant (courants d'air, présence de gaz, poussières, etc.) et états de consommation d'eau et d'aliments;
- Utiliser des méthodes de vérification statistiques pour confirmer des états normaux ou déceler des problèmes (compter des œufs par échantillonnage, faire des tests, etc.);
- Poser des diagnostics : comparer des situations existantes à des situations normalisées (fonctionnement des équipements, comportements des oiseaux, conditions de l'air ambiant, etc.) et relever les écarts entre les deux;
- Déduire les causes probables des écarts;
- Réagir rapidement et apporter ou proposer des solutions;
- Connaître et appliquer des stratégies de correction normalisées;
- Avoir un bon jugement pour établir l'état de viabilité d'un oiseau et la qualité des œufs, et donner les suites appropriées.

3- Habiletés motrices et kinesthésiques

Pour pouvoir être à l'aise dans son travail en production avicole, les ouvriers doivent :

- Être capable de travailler debout pendant de longues heures;
- Avoir une bonne tolérance à la chaleur (à certains moments de l'année et dans certaines conditions) et à la présence de certains gaz et de poussières;
- Avoir une force et une endurance physiques adéquates notamment pour les activités de nettoyage des bâtiments en fin de cycle, particulièrement dans les gros élevages;
- Avoir une force physique adéquate pour soutenir les efforts particuliers à fournir pendant certaines réparations;
- Avoir une endurance physique adéquate, notamment pour le ramassage, le déplacement et l'empilage des contenants d'œufs;
- Avoir une dextérité fine et une bonne souplesse pour ramasser les œufs sans les briser et pour le triage efficace des œufs.

4- Habiletés perceptives

Les sens ont un rôle primordial dans la bonne exécution du travail d'ouvrier avicole. En effet, les ouvriers doivent :

- Avoir une bonne vue périphérique et à distance pour percevoir des situations d'ensemble, la vue portant sur tout le parquet. Avoir également une bonne vue rapprochée pour déceler, quelquefois dans un éclairage tamisé, des petits détails dans l'apparence des oiseaux, le fonctionnement d'un appareil, les défauts et qualités des œufs, etc.;
- Avoir un odorat capable de percevoir et de différencier les odeurs et les nuances d'odeurs présentes dans les sites d'élevage de volailles, sans en être incommodé. Pouvoir distinguer les odeurs désignées comme normales et les odeurs anormales;
- Avoir une bonne ouïe, être capable d'entendre les sons émis par les oiseaux, notamment les poussins, ainsi que ceux des équipements d'élevage. Pouvoir distinguer les sons désignés comme normaux et les sons anormaux (par exemple : toux ou cris pour les oiseaux et grincements ou grondements pour les équipements);
- Avoir une bonne sensibilité du toucher pour la manipulation et le tri des œufs.

5- Comportements socioaffectifs

Le travail d'élevage des animaux demande des comportements particuliers. En effet, les ouvriers doivent :

- Aimer les animaux tout en comprenant et en acceptant les conditions, les limites et les paradoxes de l'élevage des animaux destinés à l'abattoir;
- Avoir une forte propension à l'écoute de l'environnement pour appréhender et saisir tous les signaux en provenance des oiseaux et des équipements d'élevage;
- Être toujours calmes et posés dans leurs contacts avec les oiseaux;
- Être capables de communiquer de façon claire, franche et articulée des renseignements concernant les états de situation dans l'élevage;
- Être capables de travailler seuls, notamment dans les sites isolés;
- Être honnêtes et intègres;

- Être réceptifs aux consignes;
- Être débrouillards et autonomes, notamment dans les sites isolés, pour résoudre rapidement et seuls le plus grand nombre possible de problèmes.

5. ANNEXES

ANNEXE 1

DOCUMENTATION ET RÉFÉRENCES CONSULTÉES

1. FGC Conseil inc. pour AGRICarières, *Étude sur la pertinence de développer une norme professionnelle pour le métier d'ouvrière ou d'ouvrier en production avicole*, septembre 2012.
2. Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole, *Étude sur les ressources humaines et la structure des emplois en agriculture – Enquête sur la structure des emplois dans le secteur de la production avicole*, avril 1999.
3. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Commission des partenaires du marché du travail/Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Cadre de référence et instrumentation pour l'analyse d'une profession*, 8 mai 2007.
4. Conseil des productions animales du Québec, *Guide aviculture*, 1998, mis à jour en 2003.

Annexe 2 Risques liés à la santé et la sécurité au travail (SST)

Tableau 1 Risques liés à la santé et la sécurité du travail de la profession d'OUVRIER EN PRODUCTION AVICOLE

Prendre note que les risques pour la santé et la sécurité reliés aux diverses opérations peuvent varier d'une entreprise à l'autre, en considérant entre autres le type de production avicole, les machines, les équipements, les entretiens préventifs, la formation et la supervision des travailleurs, les méthodes de travail, ainsi que la gestion interne de la santé et de la sécurité du travail.

La source de risques, les effets sur la santé et la sécurité et les moyens de prévention ne se limitent pas à la présente liste.

Catégories de risques

- 1- Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique
- 2- Risques physiques ou dangers d'ordre physique
- 3- Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique
- 4- Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique
- 5- Risques liés à la sécurité ou dangers pour la sécurité
- 6- Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
1	<p>Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inhalation de gaz, de fumée, de vapeur, de brouillard et de poussières • Contact avec des produits pour le traitement de l'eau • Contact avec des produits d'usage vétérinaire • Contact avec des produits de désinfection • Gaz d'échappement de véhicule dans la bâtisse • Gaz de fumier • Poussière de litière (fumier et ripe) • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes respiratoires/cutanés • Brûlures • Intoxications • Irritations • Maux de tête • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Politique d'achat visant à remplacer ces produits par d'autres moins nocifs pour la santé • Ventilation adéquate des lieux de travail • Protection respiratoire • Fourniture et port des équipements de protection individuelle (gants, lunettes, masque [poussière, vapeurs, etc.] et survêtements) • Fiches signalétiques • Formation SIMDUT • Formation des travailleurs sur les mesures de prévention et les méthodes de travail • Contenants de produits identifiés • Douche d'urgence/oculaire • Utilisation des produits selon les recommandations du fabricant • Supervision du travail • Entreposage des produits dangereux de façon adéquate • Etc.

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
2	<p>Risques physiques ou dangers d'ordre physique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Électricité • Bruit • Conditions de travail chaudes/canicule • Rayonnement de sources de chaleur • Chute en hauteur (de niveau) • Chute (manque d'éclairage) • Chute (plancher glissant) • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Décharge électrique • Électrisation • Électrocution • Détérioration de l'acuité auditive • Fatigue, stress et baisse de vigilance • Coup de chaleur • Perte de conscience • Brûlures • Chute • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des travailleurs sur les mesures de prévention et les méthodes de travail • Procédure de cadenassage • Protecteurs auditifs • Fournir de l'eau sur les lieux de travail • Prévoir une alternance pause/travail • Ajustement du rythme de travail selon les conditions météorologiques • Supervision des travailleurs • Fermeture des ouvertures dans les planchers • Garde-corps aux ouvertures dans le plancher • Rampe aux escaliers/mezzanines • Éclairage • Etc.
3	<p>Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fumier • Moisissures • Volaille morte • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes cutanés • Problèmes respiratoires • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Port des équipements de protection • Formation des travailleurs sur les mesures de prévention et les méthodes de travail • Etc.
4	<p>Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manipulation de charges lourdes • Efforts excessifs • Mouvements répétitifs • Éclairage inadéquat • Obstacles dans le parquet/hauteur • Posture contraignante • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Troubles musculosquelettiques • Maux de dos • Douleurs musculaires • Chute • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Chariot de transport • Limitation du poids manipulé par le travailleur • Formation des travailleurs sur la manutention • Aménagement ergonomique du poste de travail • Rotation des postes de travail • Éclairage adéquat • Etc.

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
5	<p>Risques liés à la sécurité ou dangers pour la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pièces en mouvement des machines/équipements : <ul style="list-style-type: none"> ○ Convoyeurs ○ Table de triage ○ Classeur d'œufs ○ Emballeuse ○ Prise de force du tracteur ○ Tondeuse • Outils en mouvement <ul style="list-style-type: none"> ○ Perceuse ○ Scie • Travail en hauteur <ul style="list-style-type: none"> ○ Silo ○ Entretien de la bâtisse • Déblocage d'une machine • Réparation • Tracteurs • Tondeuse • Camions • Plancher glissant • Ouverture dans le plancher • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Écrasement • Entraînement • Coupure • Coincement • Amputation • Fracture • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure de cadenassage des sources d'énergie • Dispositifs de protection en place sur les pièces mobiles • Formation des travailleurs sur les mesures de prévention et les méthodes de travail • Supervision des travailleurs • Entretien préventif des machines et des équipements • Inspection interne de sécurité et mesures correctives pour les machines afin de détecter les bris de protecteurs • Port des équipements de protection • Garde-corps • Etc.
6	<p>Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail intense • Objectifs de production • Erreur de régie <ul style="list-style-type: none"> ○ Alimentation ○ Médicaments ○ Ambiance • Santé du troupeau • Bris d'équipement <ul style="list-style-type: none"> ○ Chauffage ○ Ventilation ○ Alimentation • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes de sommeil • Fatigue • Stress • Agressivité • Colère • Prise de mauvaises décisions • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien préventif • Bonne planification • Personnel supplémentaire • Ressources externes <ul style="list-style-type: none"> ○ Mécaniciens ○ Plombiers ○ Électriciens ○ Meuniers • Équipements de rechange • Inventaire suffisant <ul style="list-style-type: none"> ○ Moulées ○ Contenants ○ Médicaments ○ Pièces • Etc.

Tableau 2 Importance des sources de risques reliés aux tâches et aux opérations de la profession d'OUVRIER EN PRODUCTION AVICOLE

Tâche 1 – Effectuer la régie d'élevage du troupeau d'oiseaux							
N°	Opérations	Importance des sources de risques					
		1	2	3	4	5	6
1.1	Préparer des bâtiments en vue d'une réception d'oiseaux	+++	+++	+++	++	++	+
1.2	Effectuer la réception des oiseaux	+	+++	++	+++	++	++
1.3	Préparer des sorties d'oiseaux et prêter assistance	++	++	++	++	++	++
1.4	Nettoyer et désinfecter des poulaillers	+++	+++	+++	++	++	+
1.5	Déménager des oiseaux	++	++	++	+++	+	+
1.6	Faire des tournées quotidiennes	++	++	++	++	+	++
1.7	Faire l'entretien des surfaces de production	++	++	++	++	++	+
1.8	Peser des oiseaux	++	++	++	++	+	+
1.9	Conduire des équipements motorisés d'élevage	+++	++	+++	+	+++	+

Légende :

o	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

Tâche 2 – Effectuer la régie de reproduction et de ponte							
N°	Opérations	Importance des sources de risques					
		1	2	3	4	5	6
2.1	Encourager la ponte dans les nids	++	++	++	+	+	o
2.2	Faire un suivi de fertilité	+	+	+	+	+	+
2.3	Peser des œufs	o	o	o	o	o	o
2.4	Ramasser des œufs	++	++	++	+++	+++	+

Légende :

o	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

Tâche 3 – Assurer l'alimentation du troupeau d'oiseaux							
N°	Opérations	Importance des sources de risques					
		1	2	3	4	5	6
3.1	Voir à l'alimentation des oiseaux	+	+	+	+	++	+
3.2	Voir à l'approvisionnement des oiseaux en eau	+	+	+	+	++	+
3.3	Gérer des stocks de moulées	o	++	o	o	++	+
3.4	Préparer des aliments mélangés	o	++	o	+	+++	+

Légende :

o	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

Tâche 4 – Suivre et contrôler l'état de santé du troupeau d'oiseaux							
N°	Opérations	Importance des sources de risques					
		1	2	3	4	5	6
4.1	Contrôler l'état de santé des oiseaux	++	++	+++	+	+	++
4.2	Administrer des vaccins et des médicaments aux oiseaux	+++	++	+++	+	+	+
4.3	Contrôler les conditions ambiantes d'élevage	++	++	++	+	+	+
4.4	Donner des soins spécialisés	++	++	+++	++	+	+

Légende :

o	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

Tâche 5 – Entretenir les bâtiments et les équipements de production							
N°	Opérations	Importance des sources de risques					
		1	2	3	4	5	6
5.1	Entretenir des équipements de production	+	+++	+	++	+++	+
5.2	Entretenir des équipements motorisés	++	++	+	+	+++	+
5.3	Faire l'entretien des espaces extérieurs	++	++	+	+	++	o
5.4	Vérifier des systèmes d'urgence	+	+	o	o	+	+

Légende :

o	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé